Commission Régionale Entreprise et Critérium

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion du : Mardi 02 septembre 2025
Présents : MM. LE DREFF – LACOURT – DEFRANCE.
Assiste : M. VOYANT (service des compétitions).

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI

R2 Poule C

665303 FC DECOPARIS
La Commission intègre l'équipe FC DECOPARIS au sein de la poule R2/C, elle prend la place de l'AMICALE ANTILLAISE DU 93.

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

Nombre de clubs engagés 2025/2026 : 47

Calendrier des tours :

1er tour : le 20/09/2025
2ème tour : 18/10/2025 (tirage le 30/09/2025).
3ème et dernier tour régional : le 01/11/2025 (entrée des clubs de R1 Elite)

1ER Tour à jouer le 20/09/2025
Tirage effectué par MM. Hervé LE DREFF, Laurent LACOURT et Thierry DEFRANCE
17 matches.

13 exempts : AEROPORT DE PARIS + les 12 clubs de R1 Elite.

Les matches sont disponibles sur le site internent de la Ligue et dans Footclubs.

En cas d'indisponibilité du terrain, la rencontre est automatiquement inversée.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge des 2 clubs par moitié.

Remplacement :
Tout joueur remplacé ne peut en aucun cas être autorisé à participer de nouveau au jeu en Coupe Nationale Foot Entreprise.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – FOOT ENTREPRISE SAM

Nombre de clubs engagés 2025/2026 : 76

Calendrier des 3 premiers tours :

1er tour : le 20/09/2025
2ème tour : le 18/10/2025
3ème tour : le 25/10/2025

1ER Tour à jouer le 20/09/2025
Tirage effectué par MM. Hervé LE DREFF, Laurent LACOURT et Thierry DEFRANCE

15 matches.
Exempts : les clubs participant au 1er tour de la CNFE + les 12 clubs de R1 Elite.

Les matches sont disponibles sur le site internent de la Ligue et dans Footclubs.

En cas d'indisponibilité du terrain, la rencontre est automatiquement inversée.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge des 2 clubs par moitié.

Remplacement :
Dans cette épreuve et dans toutes les équipes, tout joueur remplacé ne peut en aucun cas être autorisé à participer de nouveau au jeu.